



Le 22 mars 2021

SECURITE DES EVENEMENTS ACCUEILLANT DU PUBLIC : LE PROJET SAFE PRESENTE AUX PROFESSIONNELS DU SECTEUR SES CONCLUSIONS APRES 3 ANS DE TRAVAUX

Depuis 2018, le projet de coopération européenne SAFE, coordonné par le PRODISS avec huit autres partenaires européens¹, a pour but d'améliorer la sécurité, au sens large, des événements accueillant du public. Après trois ans de travaux, les conclusions du projet SAFE ont pu être présentées aux professionnels du secteur.

Initié par le PRODISS (France) et soutenu par le programme Erasmus+ Education des adultes, le projet SAFE a pour objectif de fournir un projet de sécurité événementielle européen. En diffusant les savoirs et les innovations, il a pour ambition de développer les compétences des professionnels en charge de la sécurité des événements et des lieux de musique en Europe.

Initié après les attentats de 2015, le projet a évolué avec la crise du Covid-19 pour faire de la question de la sécurité sanitaire une nouvelle priorité.

Au cours de la restitution de ces trois années de travail, les intervenants du projet SAFE ont pu présenter les résultats de leurs recherches et expérimentations, avec notamment :

- Le développement de deux programmes de formation innovants sur la sécurité pour les professionnels de l'événementiel ;
- Quatre tests de ces formats de formation sur site avec des experts européens du domaine, à La Seine Musicale (Paris), à la Hamburg Barclays Arena (Allemagne), au MaMa Festival (Paris) et à Eurosonic (Groningen - Hollande) ;
- Deux moments de réflexion collective sur les enjeux d'accueil et la sécurité des publics sous un format original de hackathon, l'un en présentiel à Wallifornia Music Tech (Belgique) et l'autre en ligne en 2021 pour développer une boîte à outil sur les nouvelles solutions technologiques à disposition des organisateurs ;
- Une synthèse sur l'impact de la crise sanitaire sur le secteur de l'événementiel et les retours sur les expérimentations européennes (et leurs enseignements) ;
- Cinq événements de dissémination des résultats du projet.

Les ressources à destination des professionnels sont accessibles sur le site du projet : www.thesafeproject.eu/

Ces résultats ont été présentés à l'occasion d'un webinaire organisé le 26 février en ligne (en français), ainsi que lors d'une conférence exceptionnelle pendant l'événement ILMC , Virtullay Live (en anglais). Plus de 800 personnes ont pu suivre en live ou en replay ces deux événements SAFE.

¹ LABA, iSSUE, TSC Crowd Management, Mind Over Matter Consultancy, ILMC (International Live Music Conference), EAA (European Arenas Association), Wallifornia Music Tech et BDKV (Bundesverband der Konzert- und Veranstaltungswirtschaft).

A l'issue de ce webinaire, 98% des participants ont indiqué l'avoir trouvé pertinent et répondant à leurs problématiques ; 67% pensent utiliser les ressources du projet SAFE et 70% souhaitent partager les informations présentées à leur réseau.

Le replay de ce webinaire est disponible sur la [chaîne Youtube](#) du projet SAFE.

Zoom sur le programme de formation et le deuxième hackathon

1. Un programme de formation pour les professionnels

Le projet SAFE propose la mise en place de deux programmes de formation innovants : un **programme opérationnel** et un **programme stratégique**. Ils intègrent les contraintes et les enjeux de la crise sanitaire et s'appuient sur des réflexions d'experts, de formateurs agréés et d'organiseurs d'événements de haut niveau.

Ces programmes sont destinés à l'ensemble des professionnels de l'événementiel en charge de l'accueil et la sécurité des participants, le programme stratégique visant un public de décideurs (direction technique, responsable de production, coordinateur sécurité) et le programme opérationnel ciblant les acteurs de terrain (agents d'accueil et de sécurité). Ils visent à développer une culture commune autour de la sécurité événementielle en Europe pour convertir les savoirs pratiques en connaissance collective et établir les standards européens de demain.

Ces formations certifiantes sont dispensées par un pool de formateurs agréés experts dans leur domaine. La liste complète des formations est disponible [sur le site du projet SAFE](#).

Modules accessibles via le programme opérationnel : « Sécurité et sensibilisation aux événements », « Gestion des foules d'événements », « Services aux clients et communication », « Santé et sécurité des événements », « Gestion des incidents et des urgences ».

Modules accessibles via le programme stratégique : « Aspects juridiques de la gestion d'événements », « Gestion de la santé et de la sécurité dans les espaces bondés », « Leadership et gestion d'événements », « Evaluation des risques », « Gestion des incidents et des urgences ».

2. Un hackathon destiné à trouver des solutions concrètes face à la crise sanitaire

Afin de répondre aux enjeux liés à la crise du Covid-19, le projet SAFE a organisé un hackathon au mois de janvier 2021, en rassemblant un groupe composé d'experts reconnus du secteur du spectacle vivant et de la sécurité, issus d'une vingtaine de pays.

Sous l'impulsion de Pascal Viot, responsable du département Santé, sûreté et sécurité du Paléo Festival de Nyon (Suisse) et directeur de l'Institut suisse pour la sécurité urbaine et événementielle (iSSUE) et de l'équipe du LABA (pôle de compétence sur les projets européens dédiés à la culture basé en Nouvelle Aquitaine), et en collaboration avec TheLynk, ces experts ont travaillé autour de quatre problématiques :

- **Le traçage des données**, pour garantir la conformité du traitement des données des participants et son acceptation.
- **Le parcours du public**, pour imaginer et concevoir la mise en œuvre des mesures de protection COVID dans le parcours du participant tout en limitant les points de friction.

- **La gestion des flux et des distances**, pour réfléchir aux bons outils pour faciliter la gestion de la foule et répondre aux exigences en termes de distanciation physique.
- **L'acceptation sociale**, pour aborder l'acceptabilité sociale des mesures de protection contre le Covid-19 et tenter de trouver un équilibre entre contrôle et liberté.

Cette intelligence collective a permis de faire émerger des solutions pour élaborer des concepts et des prototypes en mesure de répondre aux contraintes sans précédent auxquelles le secteur du spectacle vivant est confronté.

Plusieurs pistes envisagées relèvent du partage de bonnes pratiques : base de données mutualisée des solutions technologiques, référentiel sur la donnée « utilisateur » tout au long du parcours spectateur. Par ailleurs, une enquête européenne est envisagée pour mesurer l'acceptation sociale des mesures de sécurité.

Ces prototypes et concepts doivent désormais être soumis à une phase de tests, d'expérimentations et de retours d'expérience. Cette phase de test passe par la recherche de nouveaux partenaires, pour permettre au collectif constitué à l'occasion du hackathon de poursuivre ce *think tank* innovant.

A propos de SAFE :

Lancé en 2018 dans un contexte de multiplication des attentats touchant des événements et des salles de spectacle, SAFE est un programme européen coordonné par le PRODISS visant à développer les compétences des personnes en charge de la sûreté des événements et des lieux de diffusion de musique.

En 2020, SAFE a évolué pour inclure la sécurité sanitaire dans ses missions, afin de fournir rapidement des approches pratiques et théoriques aux principaux défis de la gestion de la foule en temps de crise sanitaire.

SAFE est financé par le programme Erasmus+ Education et Formation, de l'Union Européenne.

A propos du PRODISS - Créé en France en 1984, le PRODISS, syndicat national du spectacle musical et de variété est aujourd'hui le 1er syndicat patronal représentatif au niveau national. Le PRODISS rassemble plus de 400 entrepreneurs de spectacles : producteurs, diffuseurs, exploitants de salles, organisateurs de festivals, répartis dans toute la France et œuvrant dans le domaine des variétés, des musiques actuelles (jazz, musiques populaires, comédies musicales, etc.) et des one man shows. Ils forment ensemble, la chaîne de création et de diffusion d'un spectacle. Essentiellement des PME et TPE, nos adhérents génèrent près de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit plus des 3/4 du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur du spectacle musical et de variété.

CONTACT MEDIA – Pierre MARIE – pmarie@equancy.com – 06 09 46 88 93



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

